

A l'attention du ministre de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et de l'Espace

**Objet : Pour un soutien national durable et renforcé aux établissements d'enseignement supérieur membres d'une alliance d'universités européennes**

**1. Une dynamique engagée**

Les alliances d'universités européennes constituent aujourd'hui un levier structurant majeur pour renforcer l'internationalisation des formations, la convergence des systèmes d'enseignement supérieur et la coopération transnationale. Elles s'inscrivent dans une dynamique de transformation institutionnelle profonde, qui va bien au-delà d'une logique de projets ponctuels et permet de mettre en œuvre des stratégies durables de modernisation, de dynamisation et d'attractivité des universités.

Depuis les premiers appels à projets, les établissements français ont été fortement impliqués dans cette initiative, contribuant à faire de la France l'un des pays européens les mieux représentés au sein de ces réseaux. Pour accompagner cette dynamique, l'État français, via le Programme d'investissements d'avenir (PIA) France 2030, a mobilisé un soutien national d'environ 100 millions d'euros sur 10 ans au profit des universités françaises investies dans les Universités européennes. Cette contribution a été déterminante pour permettre aux universités de piloter l'essor souvent fulgurant de leur activité internationale et de cofinancer les missions de leurs alliances. Elle a favorisé l'investissement dans la structuration institutionnelle, l'innovation pédagogique et le déploiement de nouveaux programmes de mobilités, en complémentarité étroite avec les financements européens tels qu'Erasmus+.

**2. Rôle stratégique des alliances européennes sur le plan national**

Le rapport d'évaluation qualitative de 6 établissements français impliqués dans une alliance d'universités européennes, paru en décembre 2025, a permis d'identifier les multiples effets positifs de cette initiative, initiée par un discours du Président de la République en 2017. Les alliances européennes permettent :

- Une internationalisation structurée et inclusive des parcours étudiants et enseignants chercheurs, favorisant une employabilité accrue dans un contexte de plus en plus concurrentiel et globalisé.
- L'interdisciplinarité et l'innovation pédagogique par la création de programmes conjoints, de campus virtuels transnationaux et de parcours d'études diversifiés, flexibles et structurés.
- La mutualisation des ressources pédagogiques et de recherche pour renforcer la compétitivité scientifique européenne.
- La transformation organisationnelle des établissements vers des modèles plus intégrés et collaboratifs.
- Une visibilité accrue des établissements d'enseignement supérieur français sur la scène internationale, qui s'accompagne d'une augmentation de l'attractivité et participe au rayonnement de la France et de son système universitaire à travers le monde.
- Le développement de l'identité et de l'appartenance européennes chez les étudiants et les personnels, renforçant ainsi la durabilité, la résilience et le développement de l'Union européenne, face à un contexte géopolitique mondial instable et à des démocraties mises à mal. Les alliances d'universités européennes incarnent une

réponse à cette fragmentation car elles développent des formes alternatives de coopération institutionnelle transnationale, contribuant ainsi à une Europe plus solidaire et plus intégrée, mieux à même de relever les défis mondiaux les plus pressants.

Les efforts consentis par les universités françaises dans le cadre des alliances contribuent en outre directement à d'autres priorités nationales de l'enseignement supérieur. Ils soutiennent l'attractivité internationale de la France et l'objectif d'un meilleur accueil des étudiants internationaux ; ils accélèrent la transformation de l'offre de formation et son adaptation aux compétences de demain ; ils accompagnent et renforcent la transition numérique et écologique des établissements.

Ces efforts positionnent la France à l'avant-garde des évolutions européennes en matière de diplômes conjoints, de standards communs et d'intégration de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

### **3. Situation actuelle : défi pour les prochaines phases de financement**

Alors que la France a démontré son engagement national en accordant ce soutien financier significatif aux établissements d'enseignement supérieurs français lauréats des appels à projets européens entre 2019 et 2024, ce soutien n'est actuellement plus garanti pour les appels à venir. L'absence de projection sur le maintien ou l'augmentation des crédits nationaux compromet significativement la capacité des universités françaises à maintenir leurs engagements européens et à continuer à déployer pleinement et durablement les transformations initiées. Sans un financement national pérenne, les universités seront contraintes de ralentir, différer voire même renoncer à des investissements décisifs pour la transformation engagée.

Au-delà du seul risque de la réduction d'activités visibles à court terme, cela signifierait aussi :

- La perte des expertises et des nouveaux métiers ayant émergé,
- Un décrochage dans la mise en conformité avec les cadres européens émergents,
- Un affaiblissement durable de la capacité des établissements français à tenir leurs engagements dans les alliances,
- Un coup de frein à l'internationalisation et l'eupéanisation des communautés universitaires,
- Une attractivité amoindrie des établissements français d'enseignement supérieur
- La perte de la dynamique de soutien à la recherche en complément du financement Erasmus +.

Grâce à cet investissement, les universités françaises peuvent engager des dépenses de transformation : internationalisation et refonte des offres de formation, montée en charge des programmes conjoints, adaptation des processus administratifs, interopérabilité et modernisation des infrastructures numériques, intégration progressive des standards européens, lien structurant pour la construction de communautés de recherche et d'innovation. Ces investissements ne sont pas destinés à croître indéfiniment, mais ils doivent encore être soutenus pendant plusieurs années, car la transformation institutionnelle s'inscrit nécessairement dans le temps long.

#### **4. Demande au Ministère pour un engagement fort et durable**

Dans ce contexte, les présidents des établissements d'enseignement supérieur membres d'une alliance d'universités européennes exhortent vivement le Ministère à garantir la continuité et l'extension du financement national des alliances européennes afin de permettre aux universités françaises de répondre aux défis stratégiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Un engagement fort et durable de cette nature ne relève pas uniquement d'un enjeu financier : il constituerait un signal politique fort de la France, réaffirmant sa capacité à être un acteur de premier plan dans l'espace européen de l'enseignement supérieur.

#### **5. Conclusion**

Les alliances européennes représentent bien plus que des initiatives de coopération : elles constituent un pilier stratégique du développement et de la modernisation de l'enseignement supérieur français. Elles nécessitent non seulement une vision européenne ambitieuse, mais aussi un soutien national pérenne et à la hauteur des défis présents et futurs.

Les présidents appellent le Ministère à confirmer rapidement un engagement financier significatif dans la nouvelle phase de financement, afin que les universités françaises puissent continuer à jouer un rôle moteur dans la construction d'un espace européen de l'enseignement et de la recherche robustement intégré.

#### **Signataires :**

- Lamri Adoui, président de l'Université de Caen Normandie (alliance AcrossEU)
- David Alis, président de l'Université de Rennes (alliance EDUC)
- Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier (alliance CHARM-EU)
- Yvan Auguet, président de l'Université Perpignan Via Domitia (alliance Across)
- Karine Bergès, présidente de l'Université Paris-Est Créteil (alliance Aurora)
- Mathias Bernard, président de l'Université Clermont Auvergne (alliance ARTEMIS)
- Carine Bernault, présidente de Nantes Université (alliance EUniWell)
- Frédérique Berrod, présidente de l'Université de Strasbourg (alliance EPICUR)
- Éric Berton, président d'Aix Marseille Université (alliance CIVIS)
- Laurent Bordes, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (alliance UNITA)
- Régis Bordet, président de l'Université de Lille (alliance NeurotechEU)
- Mourad Abdelkrim Boukhalfa, président du Groupe INSA (alliance ECIU)
- Hélène Boulanger, présidente de l'Université de Lorraine (alliance EURECA-PRO)
- Stéphane Braconnier, président de l'Université Paris-Panthéon-Assas (alliance 4EU+)
- Philippe Briand, président de l'Université Savoie Mont Blanc (alliance UNITA)
- Anthony Briant, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées (alliance EELISA)
- Sabine Brun, directrice de Bordeaux Sciences Agro (alliance EU-GIFT)
- Nathalie Charnaux, présidente de l'Université Sorbonne Paris Nord (alliance UNINOVIS)
- Laura Chaubard, présidente de l'École polytechnique (alliance EuroteQ)
- Christophe Clément, président de l'Université de Reims Champagne Ardenne (alliance INVEST)
- Christophe Collet, président de l'Université de Technologie de Troyes (alliance EUT+)
- Hugues Daussy, président de l'Université Marie et Louis Pasteur (alliance STARS EU)

- Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université (alliance 4EU+)
- Patxi Elissalde, directeur générale de l'École supérieure des technologies industrielles avancées (alliance EU4Dual)
- Frédéric Fotiadu, directeur de l'INSA Lyon (alliance ECIU)
- Camille Galap, président de l'Université Paris-Saclay (alliance EUGLOH)
- Laurent Gatineau, président de CY Cergy Paris Université (alliance EUTOPIA)
- Vincent Gouëset, président de l'Université Rennes 2 (alliance Emerge)
- Jean-François Huchet, président de l'Inalco (alliance EUniWell)
- Vincent Jolivet, président de l'Université de Limoges (alliance EUPeace)
- Hugues Kenfack, président de l'Université Toulouse Capitole (alliance ENGAGE.EU)
- Pedro Lages Dos Santos, président de l'Université Le Havre Normandie (alliance EUNICoast)
- Arnaud Laimé, président de l'Université Paris VIII. Vincennes (alliance ERUA)
- Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers (alliance EC2U)
- Franck Le Derf, président de l'Université de Rouen Normandie (alliance INGENIUM)
- Delphine Letort, présidente de Le Mans Université (alliance Colours)
- Dean Lewis, président de l'Université de Bordeaux (alliance ENLIGHT)
- David Menier, président de l'Université Bretagne Sud (alliance EMERGE)
- Daniel Mouchard-Zay, président de l'Université Sorbonne Nouvelle (alliance YUFE)
- Pierre-Alain Muller, président de l'Université de Haute-Alsace (alliance EPICUR)
- Christine Neau-Leduc, présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (alliance Una Europa)
- Pascal Olivard, président de l'Université de Bretagne Occidentale (alliance SEA-EU)
- Catherine Passirani, vice-présidente international et égalité de l'Université d'Angers (alliance EU GREEN)
- Fernando Pedraza, vice-président en charge des relations internationales et Europe de l'Université de La Rochelle (alliance EU-CONEXUS)
- Denis Postel, président de l'Université de Picardie Jules Verne (alliance Bauhaus4EU)
- Vanessa Proux, directrice générale de SupBiotech (alliance UNIGreen)
- Vivien Quéma, administrateur général de Grenoble INP - UGA (alliance Unite!)
- Philippe Roingear, président de l'Université de Tours (alliance NEOLAiA)
- Caroline Rolland-Diamond, présidente de l'Université Paris Nanterre (alliance EDUC)
- Claire Rossi, directrice de l'Université de technologie de Compiègne (alliance SUNRISE)
- Vincent Thomas, président de l'Université Bourgogne Europe (alliance FORTHEM)
- Ioan Todinca, vice-président délégué à l'alliance européenne Athena de l'Université d'Orléans (alliance ATHENA PLUS)
- Michael Toplis, président de la Comue de Toulouse (alliance UNIVERSEH)
- Alain Trouillet, vice-président en charge de la formation, de l'international et de l'Europe de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne (alliance Transform4Europe)
- Luis Vassy, directeur de Sciences Po (alliance CIVICA)
- Isabelle von Bueltzingsloewen, présidente de l'Université Lumière Lyon 2 (alliance Bauhaus4EU)